

PARTICIPER À LA DÉMARCHE ET À LA CERTIFICATION PORTS PROPRES ACTIFS EN BIODIVERSITÉ



Date de début

26/03/2026

Durée

7 heures, soit 1 jour

Date de fin

26/03/2026

Département

[Pyrénées-Orientales \(66\)](#)

Présentation

Formation déployée avec l'appui de l'Union des Villes Portuaires d'Occitanie.

Objectifs de la formation, objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation et d'une mise en application terrain, les participants seront compétents pour :

- Situer leur rôle dans la gestion de la biodiversité au sein de l'enceinte portuaire et faire valoir le niveau d'engagement de leur port de plaisance sur ces questions.

Les objectifs pédagogiques préparent, à l'issue de la formation, les participants à être capable de :

- Définir la biodiversité et les enjeux de sa préservation,
- Décrire les étapes de la certification Ports Propres Actifs en Biodiversité,

-
- Identifier les actions pouvant être mises en œuvre par le port pour préserver la biodiversité terrestre et marine.

Équipe de formation

Formatrice : Marion Broquere

Intervenante : Anne-Sophie Julien, déléguée générale de l'UVPO - Union des Villes Portuaires d'Occitanie

Public cible

Agents portuaires de droit public ou privé : directeur, maître de port, agent administratif, agent technique.

Minimum 6 participants.

Maximum 12 participants.

Prérequis

Avoir suivi la formation Ports propres :

« comprendre les étapes de la certification ports propres et participer à son déploiement dans le port. »

Méthodes pédagogiques

- Alternance d'apports théoriques et de pédagogie active.
- Travail individuel et en groupe.
- Partage d'expérience.

Modalité d'enseignement

Cette formation a lieu en présentiel et propose la restauration

Modalité d'évaluation des compétences acquises

- Alternance d'apports théoriques et de pédagogie active.
- Travail individuel et en groupe.
- Partage d'expérience.

Module ouvert

non

Thématique

Autres

Environnement socio-professionnel

DATES, LIEUX ET INFOS

Début

jeu 26/03/2026 - 09:00

Fin

jeu 26/03/2026 - 17:00

Lieu

Banyuls

INFOS

Structures porteuses



CPIE Littoral d'Occitanie

Tarif

275€/jour/stagiaire :

- 250€ de frais pédagogique
- 25€ de frais de restauration

Les financements possibles

Formation éligible à la prise en charge OPCO.

Contacts

Hélène Chaty, responsable formation et référente handicap

Inscription

Lien d'inscription : <https://framaforms.org/inscription-formation-participer-a-la-demarche-et-a-la-certification-ports-propres-actifs-en>

Date limite d'inscription : 26 février 2026

Pour en savoir plus : <https://emploi.graine-occitanie.org/>
